

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

Communauté
de Communes du
"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 41

DELIBERATION
n° 2020 - 4 - 51

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**de la Communauté de Communes du
"Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie"**

Séance du 30 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 30 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 23 juillet, s'est réuni à la salle de spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET, Christian PRAUD, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Nathalie JAN, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, André MENUET, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Stéphane GAUTRONNEAU, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Francine ZIMMERLIN, Christophe CHABOT, Philippe MOREAU, Béatrice JUSTIN, Alain MAHIET, Valérie VECCHI.

Pouvoirs : Francine ZIMMERLIN à André COQUELIN / Christophe CHABOT à Frédéric FOUQUET / Philippe MOREAU à Jean SOYER / Alain MAHIET à Jocelyne PICCIONI SERVADEI / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER

Monsieur Yann THOMAS est désigné secrétaire de séance.

**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU
PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE –
COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

Les comptes administratifs 2019 de l'Office de Tourisme Intercommunal ont été adoptés par le comité de direction par délibération du 4 mars 2020. Ces documents sont conformes aux comptes de gestion du Trésorier.

Budget Principal

Section de Fonctionnement

	CA 2019	CA 2018	Evolution 2019/2018
			En %
Dépenses	1 600 570,73 €	1 456 348,71 €	10%
Charges à caractère général	479 580,81 €	453 860,65 €	6%
Charges de personnel	774 442,63 €	812 885,97 €	-5%
Participations et subventions	7 141,55 €	5 427,83 €	32%
charges exceptionnelles	302 596,67 €	152 791,33 €	98%
Opérations d'ordre	36 809,07 €	31 382,93 €	17%
Recettes	1 534 947,94 €	1 476 505,40 €	4%
Atténuation de charges	34 314,43 €	68 296,96 €	-50%
Vente de produits	2 989,11 €	4 081,14 €	-27%
Prestations de services	146 072,99 €	147 534,99 €	-1%
Autres produits d'activités annexes	20 421,66 €	- €	
Commissions et courtages	35 262,16 €	50 803,79 €	-31%
Taxe de séjour reversée	1 293 830,39 €	1 205 764,08 €	7%
Recettes exceptionnelles	2 057,20 €	24,44 €	8317%
Résultat d'exploitation	- 65 622,79 €	20 156,69 €	-426%
Résultat de fonctionnement N-1 reporté	671 145,62 €	650 988,93 €	3%
Résultat de fonctionnement	605 522,83 €	671 145,62 €	-10%

L'exploitation de l'exercice 2019 fait apparaître un déficit de 65 622,79 € et en cumulé à fin 2019 un excédent de 605 522,83 €, en baisse de 10 % par rapport à 2018.

Le versement d'une subvention de 250 000€ au budget annexe pour la réalisation du centre d'interprétation de la pêche explique la diminution du résultat. La progression de 7 % du produit de la taxe de séjour vient atténuer cette baisse.

Section d'investissement

	CA 2019	CA 2018	Evolution 2019/2018 En %
Dépenses	13 145,58 €	37 027,98 €	-64%
Concessions, brevets, logiciels	0,00 €	519,75 €	-100%
Aménagement, agencement, etc.		21 591,49 €	-100%
Agencement et aménagement divers	4 895,27 €	4 574,55 €	7%
Matériel de bureau et informatique	1 887,22 €	5 983,36 €	-68%
Mobilier	6 363,09 €	3 992,12 €	59%
Autres immobilisation corporelles	0,00 €	366,71 €	-100%
Recettes	56 965,10 €	57 184,01 €	0%
Résultat d'investissement reporté	20 156,03 €	25 801,08 €	-22%
Amortissements	36 809,07 €	31 382,93 €	17%
Résultat d'investissement	43 819,52 €	20 156,03 €	117%

La section d'investissement à fin 2019 fait apparaître un excédent de 43 819,52 €.

L'autofinancement dégagé par les amortissements, supérieur aux investissements réalisés, permet de dégager un excédent.

Les investissements de 2019 concernent le rachat de bornes wifi et de mobilier pour le bureau de l'office de tourisme de Saint Gilles Croix de Vie.

Budget Annexe « Sites Touristiques »

	CA 2019	CA 2018	Evolution 2019/2018
Dépenses	319 093,97 €	322 110,28 €	-1%
Déficit de fonctionnement reporté	80 827,78 €	110 187,89 €	-27%
Charges à caractère général	117 104,03 €	100 502,77 €	17%
Charges de personnel	108 178,20 €	110 682,23 €	-2%
Participations et subventions	0,63 €	1,39 €	-55%
Dotation aux amortissements	12 983,33 €	736,00 €	1664%
Recettes	509 780,17 €	241 282,50 €	111%
Atténuation de charges	11 045,32 €	4 792,77 €	130%
Vente de produits	45 126,76 €	33 036,82 €	37%
Prestations de services	203 540,99 €	195 277,19 €	4%
Recettes exceptionnelles	250 067,10 €	8 175,72 €	2959%
Résultat de fonctionnement	190 686,20 €	-80 827,78 €	

Le budget annexe « Sites Touristiques » du Moulin des Gourmands et du Vélo-rail présente à fin 2019, un excédent de 190 686,20 €.

L'importance de l'excédent d'exploitation de 2019 s'explique par le versement, par le budget principal, d'une subvention de 250 000 €. A noter toutefois qu'hormis cette subvention le résultat d'exploitation est excédentaire pour la 3^{ème} année consécutive.

Section d'investissement

	CA 2019	CA 2018	Evolution 2019/2018
			En %
Dépenses	80 058,80 €	59 043,46 €	36%
Concessions, brevets, logiciels	0,00 €	1 600,00 €	-100%
Aménagement, agencement, etc.	0,00 €	15 041,32 €	-100%
Agencement et aménagement divers	983,40 €	1 075,00 €	-9%
Mobilier	0,00 €	426,66 €	-100%
Autres immobilisation corporelles	1 201,50 €	38 838,88 €	-97%
construction en-cours	19 566,44 €	0,00 €	
Résultat d'investissement reporté	58 307,46 €	2 061,60 €	2728%
Recettes	12 983,33 €	736,00 €	1664%
Amortissements	12 983,33 €	736,00 €	1664%
Résultat d'investissement	-67 075,47 €	-58 307,46 €	15%

La section d'investissement à fin 2019 fait apparaître un déficit de 67 075,47 €.
 Les investissements de 2019 enregistrent les premières dépenses du centre d'interprétation de la pêche et la voilure des ailes du Moulin des Gourmands.

Le Conseil communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code du tourisme et notamment l'article L. 133-8,

Vu la délibération du 21 octobre 2009 de la Communauté de Communes COTE DE LUMIERE approuvant la création de l'Office de Tourisme Intercommunal sous statut d'Etablissement Industriel et Commercial,

Vu le courrier de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie communiquant les comptes administratifs 2019 votés par le Comité de Direction de l'EPIC le 4 mars 2020,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 18 juin 2020,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : d'approuver les comptes administratifs 2019 du budget principal et du budget annexe « Sites Touristiques » de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ce dossier.

**Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,**

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 05 AOUT 2020
- de l'affichage le : 05 AOUT 2020
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 05 AOUT 2020

**Givrand, 4 août 2020
Le Président,**

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.